



Visite médical non faite

Par **loreI91**, le **02/11/2020** à **16:49**

Bonjour,

Cela va bientôt faire 1 ans que je suis dans l'entreprise, dont 7 mois en CDI, et je n'ai toujours pas effectué de visites médical.

Mais j'ai un document qui semble mentionnée la medecine du travail, ainsi qu'un déclaration préalable a l'embauche, mais je n'ai jamais été averti de quoi que ce soit.

Qu'en pensez vous?

Est-ce normal?

Que puis-je faire vis a vis de cela, et si je souhaite me retourner ?

Par **P.M.**, le **02/11/2020** à **16:52**

Bonjour,

Je ne sais pas à propos de quoi vous voulez vous retourner et si vous avez subi un préjudice...

Vous avez la possibilité de vous faire convoquer par la Médecine du Travail...